

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**               80 (1944)  
**Heft:**                20

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**Partie corporative :** Vaud : *Avis. — Examens d'aptitudes physiques. — Dans les sections : Morges. — Places au concours.* — Genève : U. I. G. Messieurs : *Convocation. — Paradoxe et victimes.* — U. I. G. Dames : *Conférence de Mlle Huguenin.* — Neuchâtel : *Fonds scolaire. — Poste au concours. — S. S. M. G. — Retraite. — Convocation.*

**Partie pédagogique :** Georgette Malet : *Analyse psychologique des fautes dans les problèmes d'arithmétique à l'école primaire, suite.* — G. Piguet : *Tenir.* — Ch. Mégard : *Questions d'actualité : L'enfant ; Le lot des parents.*

### † ALBERT RUDHARDT



Albert Rudhardt n'est plus. Si, à certains indices, on devait s'attendre à ce dénouement, l'événement ne nous a pas moins surpris dans sa brutale réalité. Nous avons peine à nous figurer que nous ne reverrons plus cet ami sincère et ce précieux collaborateur. Ce fut un beau lutteur : longtemps la maladie redoubla ses attaques : elle n'eut que difficilement raison de cette volonté tenace. Alité depuis quelques mois, il continua régulièrement son travail de rédacteur de notre journal, ne laissant rien passer sans l'étudier à fond, jugeant sainement des suggestions nombreuses, mais pas toujours réalisables, qu'on lui présentait, ac-

ceptant facilement celles qu'il estimait raisonnables.

Le souvenir restera longtemps vivant chez les instituteurs romands de cet homme d'élite, au tempérament fortement trempé, aux sentiments chevaleresques, à l'âme sensible, au cœur foncièrement bon ; de cet artiste que la laideur tant matérielle que morale faisait cruellement souffrir ; de cet idéaliste qui ne douta jamais de la perfectibilité humaine à laquelle il consacra toute sa vie.

Albert Rudhardt a bien mérité de la S.P.R. Il fut de la lignée de ceux qui, en travaillant pour notre association, ont donné le meilleur d'eux-mêmes à la cause de l'éducation populaire. Son nom est inscrit dans le Livre d'or de la Romande.

C. Grec.

† **ALBERT RUDHARDT**

1894—1944

Vers le soir d'une de ces splendides journées que le printemps de cette année de misère nous prodigue, Albert Rudhardt s'en est allé, calme, serein, au milieu de sa famille et de ses amis, souriant à ceux qui l'entouraient, envoyant son affectueux message aux absents... Impossible à combler reste le vide creusé par sa disparition.

Albert Rudhardt avait fait ses études dans la section technique du Collège de Genève, puis il s'était voué à l'enseignement. Mais, tandis que le diplôme de maturité marque pour beaucoup d'étudiants le terme de leur effort vers la culture générale, il ne fut pour lui qu'un début. En dehors des cadres officiels, il continua sans défaillance, jusqu'au dernier moment, à satisfaire sa curiosité intellectuelle, à apaiser son désir de savoir. Doué d'une volonté tenace, servie par des dons exceptionnels, il acquit dans tous les domaines de la connaissance une maîtrise complète. Il était capable de discuter avec une égale compétence aussi bien des théories scientifiques les plus abstraites que des problèmes de littérature, d'éducation ou d'art, comme il était au courant des questions sociales ou politiques. Et non seulement d'en discuter en théoricien, mais en praticien émérite : cet éducateur, remarquable dans sa classe, était un poète délicat ; il avait fait des fouilles dans les grottes préhistoriques de Dordogne, il avait lui-même recueilli sur les lèvres des paysans de France bon nombre de ces chansons populaires qu'il entonnait avec tant de brio, il était aussi à son aise avec un gars du bâtiment qu'avec un prince de la science. Il possédait surtout au plus haut degré des qualités qui sont peu communes chez nous : d'abord son goût des idées générales lui a toujours permis de dominer la richesse de sa documentation ; ensuite sa rapidité d'assimilation qui n'avait d'égale que la puissance de son esprit de synthèse lui donnait la liberté d'échapper aux formules figées et de rechercher sans cesse, sous les données de la raison, les palpitations de la vie, de l'humain. Et alors que chez tant d'autres l'érudition et la spéculation intellectuelle mènent au pédantisme, il avait gardé une inaltérable jeunesse de cœur, une ingénuité qui le faisait communier instantanément avec les enfants qu'il conquérait dès le premier abord et dont il captait immédiatement la confiance.

On comprend de quel privilège ont joui ses élèves au cours de ses vingt-huit ans d'enseignement ; il vivait avec eux, il vibrait avec eux, et, tout naturellement, il obtenait d'eux le meilleur de ce qu'ils pouvaient donner. C'est aussi pour eux qu'il travaillait en cherchant à améliorer toujours son enseignement. Dans le domaine de la langue maternelle, il a été un hardi novateur ; entouré d'un groupe de collègues devenus ses amis, il a accumulé les textes et les documents, créant une véritable méthodologie de l'enseignement de la composition et de la lecture expliquée, suscitant des initiatives, stimulant les recherches, expérimentant des procédés. Et, chaque fois, avec une modestie exagérée, il s'est effacé lorsque ses idées ont été admises.

Personne n'ignore son rôle dans la rénovation de l'enseignement du

chant ; pendant des années il a travaillé à récolter des chansons populaires ; la « Chansonnaie », recueil publié avec MM. Mathil et Unger, ne renferme qu'une partie des textes qu'il a recueillis, traduits ou adaptés en conservant leur fraîcheur et leur naïveté.

Sur le terrain corporatif, il a aussi joué un rôle de premier plan. Il pensait que le regard de l'instituteur doit dépasser de beaucoup les murs de son école et que l'éducateur doit prendre devant la question sociale, toutes ses responsabilités. Il pensait que c'est d'abord servir l'enfance que de revendiquer plus d'équité, plus de justice dans les relations sociales et économiques ; il pensait que le fléau majeur de notre temps, c'est la guerre et que tant qu'on n'a pas tenté plus que l'impossible pour la conjurer, on n'a encore rien fait. Il pensait que ni la force, ni la haine ne sont les fondements durables d'une éducation morale. Il pensait que tout doit être mis en œuvre pour amener une meilleure compréhension entre les peuples, pour détruire les préventions et les préjugés. J'ai connu Rudhardt, professeur d'espéranto ; je l'ai connu aussi partisan enthousiaste de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs.

Ses idées, il les exposait, étayées d'arguments mûrement médités ; il les défendait avec une admirable sincérité, avec un admirable courage. Tous ceux qui l'ont vu, en 1928, au Congrès de Porrentruy, en ont gardé un impressionnant souvenir, alors que, devant le président de la Confédération, il revendiquait pour l'instituteur toutes les libertés du citoyen.

En 1937, Rudhardt succéda à A. Rochat comme rédacteur de notre *Educateur*. Il faut avoir vu avec quelle conscience il se mit à l'ouvrage, avec quel désir de perfection, avec quel souci du détail il concevait sa tâche, pour savoir combien le succès de notre organe lui tenait à cœur. Je me souviens, et vous vous en souvenez aussi, de certain numéro sur le Printemps qui restera, avec beaucoup d'autres, comme un modèle de ce qu'un éducateur peut attendre de son journal. Servir ses collègues, c'était tout son programme. La maladie ne lui a pas toujours permis, ces dernières années de réaliser ses projets ; et puis aussi, l'indifférence de quelques-uns qu'il aurait voulu voir devenir des collaborateurs. Je l'ai vu quelquefois déçu — rarement, car il taisait ses ennuis — parce que des promesses formelles n'avaient pas été tenues. Et jusqu'au dernier jour, il s'est inquiété du journal..

Rudhardt s'en est allé, dans la force de l'âge. Il nous laisse l'exemple d'un homme qui, avec abnégation, avec un désintéressement absolu, s'est donné tout entier à sa tâche ; d'un homme qui, à force de volonté, a dominé les insuffisances de sa guenille pour servir sa famille, ses amis, tous les éducateurs ses frères ; d'un homme au cœur assez large, à l'esprit assez puissant pour avoir ignoré les « vieux dieux de la violence et de la peur », et pour avoir brisé les cadres trop étroits du conformisme desséchant. Nous ne devons pas qu'en garder le souvenir ; avec sa joie au travail, avec son enthousiasme, nous devons nous en inspirer.

G. Willemin.

La Coudre-Neuchâtel, le 13 mai 1944.

Au Comité de la Société Pédagogique romande,  
par M. Charles Grec,  
Vevey.

*Messieurs,*

Le G.R.E.P. apprend avec tristesse le départ de M. Albert Rudhardt avec lequel il a toujours entretenu les rapports les plus cordiaux et qui a toujours très aimablement mis le journal à la disposition de notre mouvement.

Nous prions le Comité S. P. R. d'accepter nos condoléances les plus sincères à l'occasion de la perte qu'il subit.

En lui présentant ses salutations empressées, le G.R.E.P. réitère à l'*Educateur* ses sentiments de reconnaissance pour l'hospitalité qui lui est accordée dans les colonnes de l'hebdomadaire du corps enseignant de la S.P.R.

Pr le G.R.E.P. *Le président : Willy Perret.*

### RÉDACTION

Notre collègue Robert Jaquet, instituteur à Genève veut bien assumer provisoirement les fonctions de rédacteur de la *partie pédagogique* de l'*Educateur*.

Prière d'adresser tout ce qui concerne cette partie à **Monsieur Robert Jaquet, route de Lyon 58, Genève.**

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

### AVIS

#### Retenue de salaire aux instituteurs mobilisés.

Les indemnités de vie chère ainsi que les allocations familiales ne sont pas soumises au taux de réduction appliqué à notre traitement pendant les périodes de service militaire. *Seul le traitement légal subit cette réduction.*

*Le Comité S.P.V.*

#### EXAMEN D'APTITUDES PHYSIQUES EN FIN DE SCOLARITÉ

Bien qu'âgé de 2 ans seulement, cet examen est déjà, on ose l'affirmer, entré dans les mœurs. Cela tient-il au fait qu'il a été introduit en même temps que l'examen fonctionnel si ardemment désiré par de nombreuses conférences de district? Nous pensons plutôt qu'il convient particulièrement à notre époque où le sport est roi, où, en ville comme en campagne ou en montagne, est aiguë la soif des compétitions.

Le besoin de mouvement étant inné chez lui, l'enfant se donne corps et âme à la leçon de gymnastique. Au maître, d'être l'entraîneur. Mais est-ce à la portée de tous les collègues de préparer consciencieusement ces épreuves? Certes pas.

Sans relever les difficultés inhérentes à l'état des chemins détremés, des cours verglacées, à la nécessité de réserver chaque arpent de terrain à l'extension des cultures, il faut songer aux anciens maîtres, à ceux qui voudraient, mais qui ne peuvent plus courir, grimper, sau-

ter... démontrer l'exercice. Et, si l'on pense au résultat, aux comparaisons qui s'établissent entre classes et partant entre maîtres, au pourcentage, au rang, aux statistiques, etc., il serait nécessaire, semble-t-il, d'organiser ces examens en automne, de réunir auparavant, non seulement les maîtres, mais les élèves de la circonscription ; ils auraient ainsi tous la possibilité d'exercer les disciplines imposées.

Il n'est pas inutile, en terminant, de souligner l'importance de l'invitation adressée aux membres des autorités scolaires et municipales. S'il en est qui s'abstiennent régulièrement — comme certains collègues d'ailleurs — il y en a qui y assistent avec régularité et intérêt ; et, de telles rencontres, ne l'oublions pas, il ressort toujours quelque chose de positif.

M. P.

### DANS LES SECTIONS

**Morges.** — La conférence du district se tiendra à la grande salle du Café central (Loulou Schmidt) près de la gare.

### PLACES AU CONCOURS

*Instituteur* : Cuarnens. 26 mai.

## GENÈVE

### U. I. G. MESSIEURS

#### CONVOCAATION

Les membres de la section sont convoqués en assemblée générale le

*Mercredi 24 mai, à 16 h. 45 précises*

Café de la Terrasse, place Longemalle.

*Ordre du jour :*

1. — Procès-verbal.
2. — Mutations.
3. — Causerie de Monsieur Lalive d'Épinay, de la section Armée et Foyer :

**Questions sociales et solutions suisses.**

Discussion.

### PARADOXE ET VICTIMES

La République de Genève, riche en pouvoirs constitutionnels, étale sa pauvreté financière et refuse à ses fonctionnaires des taux d'allocations de vie chère qu'elle tient d'ailleurs pour parfaitement justifiés.

La Ville de Genève, pauvre en droit constitutionnel, étale son aisance et parvient à payer son personnel en se conformant aux *normes minimales* fixées par l'autorité fédérale consultative.

Jusqu'à quand serons-nous les victimes de cet étrange paradoxe contenu à la fois dans la faiblesse des lois et la puissance de l'argent ?

D'acharnés réactionnaires auraient suggéré un ajustement des salaires accordés à nos collègues municipaux sur les nôtres. Qu'ils n'oublient pas que le régime en vigueur à la Ville se situe à la limite au-dessous de laquelle se range le mauvais patronat. C'est donc l'ajustement dans le sens inverse qui seul se conçoit judicieusement.

Alors ? Ne conviendrait-il pas de rechercher un nouvel équilibre entre les charges et les recettes respectives des Communes et du Canton ? Sans aller jusqu'à la révision des lois relatives à la fusion, ne pourrait-on pas provoquer des contacts entre le Conseil d'Etat et le Conseil administratif aux fins de régler dès maintenant et à l'amiable, la question posée par l'usine du Verbois ? Aux termes de la convention passée en son temps entre l'Etat et la Ville, la force hydraulique du Rhône et les installations construites sur le fleuve doivent légalement revenir au Canton à l'échéance de 1981. En droit, seul le Canton est propriétaire du Rhône dont l'usage avait été concédé à la Ville.

On prête à certains dirigeants de la politique genevoise l'intention d'avancer si possible la date de la remise de l'usine du Verbois au canton ou en tout cas de ne pas renouveler le bail de 99 ans actuellement en vigueur. Il en résulte un malaise qu'il vaudrait mieux faire disparaître pendant qu'il ne revêt encore qu'une forme latente, plutôt que d'adopter une attitude de force, légale sans doute, mais brutale et peu propice à une stabilité économique, désirable à tous points de vue.

On est en droit d'attendre de Verbois des recettes accrues et des Services industriels des bonis dépassant le plafond légal de 4,2 millions qui devraient revenir annuellement à la Ville de Genève dès que nous serons revenus à une période de paix. Pourquoi le Canton ne pourrait-il pas bénéficier d'un excédent probable de recettes nettes en contre partie duquel il accorderait un nouveau bail de 99 ans ? Dans un avenir très rapproché, le Canton trouverait ainsi de nouvelles ressources qui lui permettraient notamment de résoudre une fois pour toutes l'épineux et irritant problème des salaires de son personnel.

En attendant, l'ouverture immédiate d'un compte séparé des frais dus à la mobilisation s'avère inévitable afin d'en répartir la couverture financière sur un avenir sagement délimité.

Quoi qu'il en soit, le personnel cantonal est excédé des conditions matérielles que les circonstances présentes lui imposent et les mandataires des trois fédérations qui ont travaillé en commun l'an passé s'apprêtent à retourner auprès du Conseil d'Etat pour lui demander, une fois de plus, l'application d'un système allocationniste équitable.

G. P.

#### U. I. G. — DAMES

#### CONFÉRENCE DE Mlle HUGUENIN

#### Changement de date

Pour répondre à la demande de nos collègues, cette conférence aura lieu le **mercredi 7 juin**, à la place du lundi annoncé précédemment.

Nous espérons que nombreuses seront celles qui voudront entendre l'auteur de tant d'ouvrages d'intérêt pédagogique et de la magistrale étude « Mission de la Femme ».

A. D.

#### NEUCHÂTEL

#### FONDS SCOLAIRE

Les comptes du Fonds scolaire pour l'exercice 1943 accusent un boni

d'exercice de Fr. 76,186.80 qui a été versé à la réserve technique ou capital du Fonds. Celui-ci s'élève de ce fait à la somme de Fr. 3,515,778.70.

Le résultat de l'exercice est à peu de chose près le même que le précédent. En 1942, l'excédent des recettes se montait à Fr. 76,041.—. Notre institution a donc suivi une marche stable. Il faut remarquer toutefois que le rapport du portefeuille (3,45 %) reste inférieur au taux actuariel (3,5 %) sur lequel est basé le dernier bilan technique établi à la date du 1er janvier 1942. Mais le déficit qui en résulte a été compensé presque totalement par les dons et legs. Il n'y a donc pas lieu de s'en alarmer, d'autant plus que le taux d'intérêt ci-dessus est en augmentation de 0,04 % par rapport à 1942. Les placements, comme on le sait, se font maintenant assez généralement au taux de 3 1/2 %.

Au terme de ce septième exercice accompli sous le régime nouveau, je me plais à constater que le capital du Fonds accuse une augmentation totale de Fr. 546,166.—. Les annuités ont oscillé entre Fr. 92,000 en 1937 et Fr. 66,000.— en 1940. L'assainissement de notre institution suit une marche progressive, mais lente et qui exige le maintien intégral des mesures de consolidation prises en 1937.

Cependant, à la demande du Conseil d'Etat, la loi actuelle va subir une revision partielle qui permettra de rendre uniforme certaines dispositions régissant les fonds de prévoyance institués par l'Etat. Rien ne sera modifié dans le régime des prestations et contre-prestations. Seules des mesures d'ordre plutôt administratif seront touchées par cette revision. Citons les conditions d'entrée, de passage entre les Caisses, la situation des membres déposants — catégorie nouvelle pour notre Fonds —, des entrées après un âge limite, du contrôle des états d'invalidité.

Le comité du Fonds scolaire a été appelé à donner son préavis sur un avant-projet qui lui a été soumis dans sa séance du 10 mai courant. Les membres du corps enseignant primaire seront renseignés à ce sujet au cours des prochaines conférences de district.

Le programme esquissé ci-dessus constitue une première étape vers l'unification des lois régissant notre Fonds, celui de l'enseignement secondaire et celui des fonctionnaires de l'Etat, unification qui a fait du reste l'objet d'un postulat au Grand Conseil. Mais avant de toucher à la structure financière de ces trois institutions, il faut attendre que la situation technique de la nôtre, tout particulièrement, se soit sensiblement raffermie.

J.-Ed. M.

### POSTE AU CONCOURS

Institutrice de la **Maison d'Education de Malvilliers.**

Entrée en fonction à convenir. Traitement légal. S'inscrire jusqu'au 23 mai auprès de M. Ed. Wasserfallen, président du comité de la Maison d'Education de Malvilliers, à *Chambrelieu*, et aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

**Nota.** — A défaut de titres pour cet enseignement spécial, il faut des



qualités d'abnégation et de patience. D'autre part, des avantages matériels compensent le surcroît de travail.

### S. S. M. G.

Le cours de gymnastique pour les dames du district de **Neuchâtel** se donne actuellement, faute de halle, au terrain de sport, le mercredi de 18 à 19 heures.

*J.-Ed. M.*

### RETRAITE

**Le Landeron.** — Au cours de la fête des promotions qui s'est déroulée dans ce vieux bourg du Landeron tout ruisselant d'histoire, les autorités locales et le département de l'Instruction publique représenté par M. William Bolle, inspecteur, ont pris congé de notre sympathique collègue, M. Robert Cavadini, qui, atteint par la limite d'âge, mais sans qu'il y paraisse tant il est resté alerte et juvénile, a donné sa démission après avoir accompli 40 ans de service au Landeron même.

Dans une telle localité où les deux confessions s'équilibrent à peu près, où les froissements peuvent naître d'un rien, la tâche du maître d'école exige beaucoup de doigté, de tact de mesure dans ses propos, en classe et hors de classe. Ces qualités alliées à une fine urbanité et à d'heureuses dispositions pédagogiques ont permis à Robert Cavadini de gagner pleinement la confiance et l'estime des divers milieux de la population, devant laquelle les porte-parole des autorités lui ont rendu un hommage particulièrement chaleureux souligné par des applaudissements et la remise d'une channe, du plateau traditionnel de l'Etat et de nombreuses gerbes de fleurs.

Au petit matin déjà, par son aubade, la fanfare du village avait apporté à notre collègue les premiers accents de la sympathie populaire dont il est entouré. Une nouvelle preuve vient de lui en être donnée par sa récente élection au Conseil général où il va faire son entrée en tête de sa liste, et continuer ses services à la communauté.

Il m'est agréable de relever aussi que Robert Cavadini a accordé une grande place à la S. P. N. et à ses collègues qui ont toujours éprouvé un vif plaisir à le rencontrer dans les nombreuses séances auxquelles il a participé, sans oublier le fraternel petit colloque du Strauss qui les complète agréablement.

Je suis heureux, au nom de ses collègues et amis, de le féliciter et de lui souhaiter une heureuse retraite.

*J.-Ed. M.*

### JURA

Force nous est de renvoyer à huitaine la correspondance jurassienne.

### CONVOCATION

#### Répétition de gymnastique

**Yverdon :** Chaque vendredi à 17 h. Nouvelle Halle. Entraînement et jeux.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### ANALYSE PSYCHOLOGIQUE DES FAUTES DANS LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (suite)

L'esprit d'observation manque encore beaucoup à 13 ans ; même dans des cas extrêmement simples. Ainsi, j'ai demandé : On plante 10 piquets en ligne droite à 3 m. d'intervalle. Combien y a-t-il de mètres du premier au dernier ? Sur 24 élèves, 15 élèves ont répondu 30 mètres. Et parmi ces 24 élèves, *une seule* a songé à faire un dessin. Cela m'a paru étonnant car ce sont des fillettes qui ont reçu un enseignement très concret durant leurs premières années primaires. Elles ont été accoutumées à réaliser par le dessin des données d'un problème. Il est donc singulier que, laissées complètement à elles-mêmes, elles n'aient pas immédiatement eu l'idée de réaliser concrètement cette donnée ou du moins de vérifier leur résultat par le dessin. Même à cet âge, elles n'éprouvent nullement le besoin de vérifier ce qu'elles énoncent ; probablement, cela provient-il de la difficulté que les élèves ont à fournir la raison logique de ce qu'elles avancent. Parmi les 9 élèves qui ont donné une réponse exacte, je me demande si c'est l'esprit d'observation qui a parlé chez ces neuf fillettes ou si ce n'est pas simplement le fait qu'on les avait rendues attentives à ce genre de difficulté car il ne nous faut pas oublier que beaucoup d'enfants raisonnent fort peu lorsqu'ils doivent résoudre un problème ; ils se bornent très souvent à chercher le type du problème et à le refaire. C'est donc *la mémoire seule qui est en jeu* et cela explique encore bien des fautes qui, de prime abord, nous paraissent inexplicables. J'ai remarqué cela déjà chez des enfants de 8 à 9 ans. Ainsi la partie importante du programme de deuxième année est l'étude de la multiplication. Il ne se passe guère de leçons sans qu'on ait l'occasion de multiplier. J'ai posé alors à des élèves qui travaillent beaucoup la multiplication, le problème suivant :

J'ai 70 francs ; je dépense 4 francs 50 centimes, combien me reste-t-il ? Plusieurs ont résolu le problème par une multiplication. Il ne faudrait pas vouloir chercher la raison de cette faute en croyant que l'enfant n'a pas saisi la différence entre une soustraction et une multiplication car si l'on demande à ces mêmes enfants de dessiner 5 fois 8 sous ou de destiner francs 15 — francs 3, ils le réalisent immédiatement. Il faut donc chercher la raison dans une certaine paresse d'esprit ; l'élève a moins de peine à faire travailler sa mémoire que son raisonnement.

Cette tendance à utiliser davantage la mémoire que le raisonnement se retrouve chez les élèves des degrés supérieurs. Une institutrice de cinquième année m'a assuré qu'elle retrouvait cette même paresse d'esprit chez ses grandes élèves. Cette institutrice a travaillé spécialement durant une certaine période les fractions ordinaires ; beaucoup d'élèves retrouvent, me disait-elle, des fractions ordinaires dans tous les problèmes ; quelques-unes mêmes transforment les nombres entiers en fractions ordinaires. L'énoncé donne 15 entiers, l'élève calcule avec  $\frac{1}{15}$  ; pour ces élèves, les problèmes se ramènent à une question de mémoire et non à une question de raisonnement. De là, le danger des problèmes « types »

admis dans beaucoup de livres d'arithmétique. Ainsi dans le livre Moreux que j'employais à l'École secondaire, il y a une série de problèmes de supposition, une série de fausse-position, une série sur la méthode des coefficients, etc., etc. Je me souviens que lorsque le professeur dictait un problème, nombre de camarades se demandaient à quelle série il appartenait, puis leur mémoire leur permettait de calculer exactement. Quel désastre si le professeur dictait un problème « hors série » ! J'ai enseigné les alliages, les mélanges et j'ai été surprise de constater le même phénomène : les élèves préféraient faire travailler leur mémoire, même si la chose était plus difficile que de raisonner.

Il est très facile de constater la chose dans tous les problèmes concernant la recherche de l'intérêt, du taux, du capital, etc. J'ai vu des élèves de 16 à 18 ans qui, après avoir étudié toutes ces questions, avoir résolu souvent des problèmes justes, répondaient de la manière suivante à cette simple question :

Quel est l'intérêt de 2540 francs placés à 6 pour cent à intérêts simples pendant 3 ans et demi ? Elles écrivaient : Je cherche l'intérêt annuel : francs  $2540 \times 100 : 6 =$  francs 42 000 intérêt annuel, et elles continuaient leur problème sans s'apercevoir que l'intérêt était supérieur au capital. Chez ces élèves, la mémoire seule travaille mais nullement le raisonnement, ni même le simple bon sens. Ce genre d'erreurs se retrouve chez des élèves qui travaillent l'algèbre. Là, il est évidemment, parfois, beaucoup plus malaisé de distinguer si c'est le raisonnement ou la mémoire qui travaille car on peut obtenir des réponses justes sans avoir jamais raisonné, en appliquant des règles apprises par cœur. Que d'élèves qui, lorsqu'on leur explique par exemple la formule des équations du deuxième degré ne cherchent pas à la comprendre mais simplement à la retenir et à savoir dans quel cas elles doivent l'appliquer. Le maître qui voudra s'en donner la peine se rendra vite compte combien l'élève répète souvent des mots mais non des idées. Un professeur m'a cité le cas suivant. Il demandait à un jeune collégien : « Quelle est la surface d'un cercle de « r » de rayon ? » Avant de le laisser commencer, le professeur lui pose la question suivante : « Qu'est-ce que ce « r » ? » C'est le rayon, répondit le collégien. Alors c'est son nom, lui dit le professeur ? Oui, c'est son nom. Mais alors, pouvez-vous calculer avec ce nom ? Le collégien hésite, puis répond : Je suppose « x » comme nombre du rayon, et courageusement il écrit dans son cercle :  $r =$  nom du rayon ;  $x =$  nombre du rayon.

On pourrait multiplier les exemples de cette espèce ; tous prouveraient qu'un problème dont la réponse est exacte est loin de prouver au maître un bon raisonnement chez l'élève. Il ne faut pas oublier que les mathématiques ont été perfectionnées par des adultes. Or, le raisonnement de l'adulte est loin de ressembler à celui des enfants qui a plus de rapport avec celui des peuplades primitives. Il est vrai que peu d'élèves seront appelés à un enseignement mathématique supérieur ; les mathématiques demandent des aptitudes particulières de généralisation et d'abstraction qui ne sont l'apanage que de certains individus. On remarquait dernièrement en célébrant la puissance mathématique de

Poincaré qu'il n'existait probablement pas, dans le monde entier, plus de dix personnes en état de le suivre.

Souvent, nous obligeons l'enfant par une certaine contrainte, contrainte douce bien entendu, à raisonner comme nous. *Les enfants ont une idée de la réalité bien différente de la nôtre.* Il m'est arrivé d'avoir expliqué ce qu'est une douzaine; chaque élève avait une douzaine d'objets; on en avait dessiné; on avait partagé une douzaine de pommes; on avait aussi parlé de la demi-douzaine. Dans la classe, il y avait une douzaine et demie de marrons que les enfants voyaient quotidiennement. Je demandai un jour de calculer, par écrit, combien il y avait d'œufs dans 3 douzaines et demie. Or, quelle ne fut pas ma surprise et en même temps, je dois l'avouer, mon indignation quand, chez quelques fillettes, je lus l'opération suivante :  $18 \text{ œufs} \times 3 = 54 \text{ œufs}$ . En cherchant à comprendre leur calcul, je découvris que, pour ces enfants, une douzaine et demie, c'était un tout, donc deux douzaines et demie, c'étaient 2 fois ce tout et ainsi de suite. Une association fautive s'était créée dans leur esprit. Je crois que cela tient au fait que l'enfant a, jusqu'à un certain âge, un esprit synchrétique, c'est-à-dire qu'il a une vision globale des choses et que l'analyse lui coûte beaucoup. Dans l'esprit de certaines de mes petites élèves s'était formée cette association : « une douzaine et demie » est une chose comme on dit une table, un tapis. Il est parfois très malaisé d'expliquer les fautes des enfants jusqu'à 8 ou 9 ans car ils sont incapables généralement de dire soit comment ils ont calculé, soit pourquoi ils ont calculé de cette manière; *l'introspection leur étant chose quasi impossible.* Quand on demande à un jeune élève comment il a procédé pour obtenir tel résultat, il part de sa réponse pour « remonter » aux hypothèses comme s'il avait pu raisonner la première fois sachant d'avance où le conduiraient les hypothèses données. Ainsi, je demande : Combien recevra chaque personne quand je partage 60 francs entre 5 personnes ? L'élève répond Fr. 12.—. Comment as-tu obtenu ces 12 francs ? Parce que 5 fois 12 francs font 60 francs, me répond-il. Même les élèves plus âgés ont parfois de la peine à expliquer comment ils sont arrivés à un résultat. Je donnai le problème suivant à des fillettes de 13 ans : Peut-on couvrir entièrement un carré avec 144 pommes ? Trois élèves sur 24 ont donné une réponse juste et elles ont voulu indiquer la manière dont elles avaient procédé; elles ont écrit :  $144 : 12 = 12$ . Elles sont donc parties d'un résultat obtenu mentalement croyant indiquer le raisonnement qu'elles avaient fait. Inutile de dire que la majorité des élèves a simplement divisé 144 par 4 et a courageusement répondu : « Avec 4 bandes de 36 pommes, elle ferait un carré !

(A suivre.)

Georgette Malet.

### TENIR...

Quand nous étions enfants, le mot « famine » appartenait au passé ou semblait réservé, pour le présent, à des contrées lointaines comme les Indes ou la Chine. Quand, au cours d'une leçon d'histoire, nous apprenions que notre pays, notre cité, avaient été jadis ravagés par la

famine, nous ressentions, par comparaison, comme un sentiment de sécurité, sécurité de celui qui a la certitude d'être hors d'atteinte.

1944... la famine est à nos frontières et depuis plus de 4 ans  $1/2$ , nous jouissons d'une situation enviable au milieu d'une Europe misérable. Nous devons cette situation d'abord à la Paix, ensuite à notre organisation intérieure (économie de guerre, système de rationnement, plan Wahlen, mesures sociales) qui nous a permis de vaincre les difficultés résultant de notre position de pays neutre isolé au milieu d'Etats belligérants, résultant aussi de l'étroite dépendance dans laquelle nous sommes de nos importations et de nos exportations. Cela a été dit et redit et cependant chacun de nous a, aujourd'hui, tendance à l'oublier.

Depuis quelques mois, la mentalité du peuple suisse a changé. La capitulation de l'Italie a fait naître un espoir qui est devenu chez beaucoup une certitude : la fin de la guerre est proche.

Tant qu'on a été plongé dans les ténèbres, chacun, comme pris de peur, a recherché l'appui du voisin. Besoin de se sentir les coudes, urgence de collaboration, union indispensable face à un danger commun. Grâce à cette collaboration, des obstacles qui à toute autre époque auraient semblé insurmontables ont été vaincus.

Aujourd'hui, on croit apercevoir la petite tache lumineuse qui marque la sortie du tunnel, le retour à l'air libre... Et chacun de reprendre conscience de son indépendance. Impatient, on ne veut même pas admettre que la petite tache lumineuse est encore lointaine et que le chemin dans les ténèbres risque d'être encore long et difficile, on ne songe même pas qu'à la sortie, le paysage sera désolé.

Qu'on ne me dise pas que je suis pessimiste. Tout donne raison à ceux qui, aujourd'hui, s'inquiètent de l'inconscience qui s'empare peu à peu du peuple suisse. Il faut le dire et le répéter : la guerre n'est pas finie et le serait-elle demain qu'elle n'apporterait aucun allègement matériel à la situation de notre communauté.

Je cite ici un fragment d'article paru dans les « Basler Nachrichten » sous la signature de Legatus. Parlant des peuples d'Europe, il écrit :

« Il faut se rendre compte que le chemin du retour sera, pour une foule de gens beaucoup plus sombre qu'il ne le fut en 1919. Les millions d'individus qui étaient mobilisés, ceux que la guerre, l'économie de guerre, la construction des fortifications, une conception du monde étrangère ont chassés ou arrachés de leur maison, de leur famille ou de leur travail, ne tendent qu'à regagner leurs foyers. En tout, il s'agira de plusieurs douzaine de millions d'individus.

Mais comment retrouveront-ils leurs foyers ? Les maisons, les appartements, le mobilier et les accessoires de la vie existent encore dans certaines parties de l'Europe et de l'Asie qui n'ont pas été bombardées. Si les outils, les machines, les bureaux et les ateliers n'ont pas été réquisitionnés lors de la levée en masse, il y aura au moins une possibilité de reprendre le travail pour autant que les locaux nécessaires ne soient pas occupés par les réfugiés. Dans de nombreux cas, pourtant, les familles ont été dispersées : femmes et mères travaillent peut-être quelque part dans une entreprise, des adolescents, quelquefois même des enfants, ont été déportés par la guerre. On peut aisément

s'imaginer quels obstacles empêcheront de reconstituer rapidement les familles, quand on pense au nombre de gens à transporter, à la longueur des trajets et à l'état dans lequel seront les entreprises de transport.

Dans ces mêmes parties de l'Europe non bombardées, des gens retournant chez eux trouveront bien leur famille dans leur ancien quartier, mais ce quartier sera surpeuplé. Et dans leur foyer, il y aura, à côté de ceux qui y vivent normalement, des évacués éloignés de chez eux par les bombardements ou d'autres causes, qui partageront avec les premiers occupants non seulement le logis et la nourriture, mais tout jusqu'aux vêtements, au linge et à la vaisselle. Le droit de propriété sur ces choses existera encore « de jure » mais sera « de facto » inexistant. S'il n'y avait eu auparavant nivellement grégaire que dans une partie de la vie économique ou dans de trop grandes agglomérations, on verra alors ce phénomène se manifester dans chaque foyer particulier, partout où un individu avait autrefois son « chez soi ».

Celui qui revient se trouvera ainsi en face de formes inattendues de la vie de société et il est évident que son nouveau foyer ne correspondra en aucune façon à celui qu'il avait quitté, ne répondra plus à l'état de choses auquel il était habitué, encore moins à ce qu'il espérait retrouver.

Les foyers des parties de l'Europe où la guerre a sévi, détruisant toute vie humaine et animale, auront un tout autre visage encore. Des villes ont été rasées par les bombes, des régions entières ont été ravagées de la même façon par les batailles terrestres. Un vide complet s'offrira là à ceux qui reviendront de la guerre ou de l'exil. Dans bien des cas, là où il y avait autrefois des foyers, il ne se trouvera plus aucun membre des familles dispersées. Logements, ateliers, tout manquera, même la plus primitive organisation ménagère. Ceux qui rentrent chez eux n'y trouveront donc pas un ordre social nouveau, mais aucun ordre du tout.

« Pour bien concevoir ce que représente le rapatriement, il ne faut pas oublier — répétons-le — que chacune des catégories de ceux qui rentreront chez eux comptera des millions d'invidus, dont le total s'élèvera à plusieurs douzaines de millions. »

Cet extrait ne traite que d'un des problèmes d'après-guerre et le tableau est saisissant. Mais il est d'autres problèmes qui seront aussi complexes et aussi angoissants.

La Suisse, même si elle échappe à la guerre, n'en subira pas moins les conséquences. Les problèmes de l'après-guerre se poseront pour nous aussi aigus que pour nos voisins. Isolés au milieu d'une Europe dévastée et chaotique, nous ne pouvons espérer une « reprise » rapide de nos relations extérieures. Pour qui sait combien nous sommes dépendants de ces relations, cela signifie que, pendant longtemps encore, nous ne devons compter que sur nous-mêmes.

Nos restrictions alimentaires vont certainement se prolonger après la guerre, s'aggraver peut-être. La crise du chômage a commencé et la lutte contre ce fléau est particulièrement difficile. Notre avenir est sombre et rien ne justifie l'optimisme béat de certains. Plus que jamais

nous avons besoin de solidarité et de collaboration, plus que jamais nous avons besoin d'hommes qui ne s'attendrissent pas sur « ce que nous avons fait » dans le domaine de la solidarité sociale avant la guerre et depuis la guerre, mais bien qui sachent considérer « ce que nous devons faire » dans le présent et pour l'avenir (et c'est urgent) afin que, face au péril, le peuple suisse ait l'unité nécessaire pour « tenir ».

G. Piguet.

### QUESTIONS D'ACTUALITÉ

#### L'enfant

##### Le lot des parents

*Tu gagneras ton pain, à la sueur de ton front.* La Genèse.

*Après la guerre, il faudra que l'homme ait la possibilité de travailler, de se nourrir et de créer un foyer.* W. Churchill.

*Le rêve d'aujourd'hui! C'est qu'on découvre non pas la machine à fabriquer le bonheur, mais un système qui permette à l'homme, quel qu'il soit et sous toutes les latitudes, de vivre et de manger à sa faim.* H. de Ziegler.

#### L'enfant!

Nous avons essayé de dégager, lors de nos récents examens des opinions en cours, quel était le rôle véritable de l'école, celle-ci ne pouvant se substituer complètement aux parents, pour ce qui concerne l'éducation de l'enfant.

Formule quelque peu commode qui voulait qu'aux parents incombât la tâche matérielle mais que, pour le reste, soit pour l'instruction, l'éducation morale et spirituelle, le soin en fût laissé à l'école, voire même à l'Eglise ou encore aux diverses sociétés dont la mission est de s'occuper de l'enfance et de fournir à celle-ci les distractions nécessaires et l'orientation qui convient.

Tâche de l'école, limitée du fait que le maître pour ce qui concerne les classes urbaines, tout au moins, n'a en mains ses élèves que pendant une année, et qu'il ne peut, pendant ce court laps de temps, prendre contact avec les parents, s'enquérir des dispositions bonnes ou mauvaises qui sont en l'enfant, afin de développer les premières et d'annihiler si possible les dernières, tâche plus facile et plus complète dans les communes rurales alors que le maître est à la tête d'une classe à plusieurs degrés, souvent mixte et qu'il a le loisir d'étudier ses élèves pendant plusieurs années, tout en étant plus proche des parents.

Quel est le but de l'éducation?

« Elever un enfant, c'est-à-dire l'éduquer, le hausser, l'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à la parfaite stature de l'homme » tel est le postulat.

Oui, mais l'homme, qu'est-ce?

Qu'en penser, alors que l'actualité nous en fournit une triste illustration?

Il est vrai de dire qu'on aurait tort de généraliser, qu'il ne s'agit pas de l'homme pris à titre individuel — car là nous avons des exem-

ples d'hommes réalisant, dans toute sa beauté, la grandeur de la loi divine de solidarité et d'amour — mais de l'homme agissant en tant que collectivité, cette collectivité elle-même étant entre les mains de quelques-uns, qui décident, dans leur rêve insensé de dominer le monde, de disposer d'elle et de l'envoyer, sans aucun recours possible, vers les lieux de destruction et de mort.

Comme fiche de consolation, ou pour éclairer notre religion, on nous dit qu'il en fut toujours ainsi, qu'il n'y a pas lieu que cela change, qu'ainsi est la vie, *la lutte pour la vie* « struggle for life » disaient les Anglais qui sont gens pratiques. Ils le disaient avant la guerre.

« Il faudrait changer le cœur de l'homme », proclament les moralistes et ils ont raison, mais l'homme reste lui-même, recourant aux pires moyens.

Le *Nouvel Essor* écrivait lui-même : « Nous pensons que l'Esprit devrait dominer en tout et partout.

Mais nous devons nous rendre à l'évidence : l'homme, à son degré actuel d'évolution, n'est pas dominé par l'Esprit. Il nous semble même pas beaucoup plus éloigné de la bête que de l'ange. »

A l'encontre des sceptiques, des pessimistes, il en est qui nous laissent entrevoir un monde futur où l'homme, dégagé de la matière, pourra donner aux forces morales et spirituelles qui sont en lui et qui, pour le moment, sont enchaînées, leur libre essor.

Pensée du poète, du rêveur, qui s'extériorise, qui échappe à la réalité, qui contemple le ciel étoilé, en s'écriant : « Dieu ! que tes œuvres sont belles » et qui nous convie à avoir foi aux divines promesses et aux aurores nouvelles, d'une pureté sans pareille.

*Le lot des parents.*

Le foyer !

*Normalement, le foyer devrait être considéré comme l'une des cellules dont la santé est indispensable à celle de la nation, laquelle conditionne tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, celle de l'humanité tout entière.*

Nous voilà au centre du problème et nous l'étions déjà en janvier 1933 avec le pasteur André Bertrand qui tint le propos à l'Oratoire de Paris, sentant que la famille était menacée et qu'il importait de chercher à remédier à cet état de choses.

Qu'a-t-on fait pour la famille, alors que le monde a recouru à la guerre, la plus atroce qui soit, dite « guerre totale » et que femmes, épouses et mères ont été et sont toujours sous l'angoisse, la jeunesse fauchée comme des épis mûrs, ici et là les enfants chassés de leur demeure familiale, comme des oiseaux de leur nid ?

Nous portons la rançon du machinisme, payons la prime au progrès. L'anathème : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » retourné, le travail faisant défaut, 30 millions de chômeurs dans le monde, avant la guerre, sollicitant un emploi.

Qu'a fait la science qui devait répandre ses incomparables bienfaits ? Elle a pris la place de Dieu ; elle a dépouillé l'homme de son âme.



La dynamite, découverte en 1867 par Nobel et qui devait faciliter le travail de l'homme, est utilisée à des fins perfides pour tuer le prochain.

Qu'enseigne-t-on aux enfants des peuples en guerre? à haïr le prochain, si celui-ci est l'adversaire, à mentir, afin d'éviter les conséquences parfois tragiques que comporte l'expression d'un libre témoignage, seule, la vérité officielle, de commande, ayant cours.

Triste préparation de la génération montante pour les tâches à accomplir demain.

La famille !

Problème complexe. Ici et là, partout, dans notre pays, projets, réalisations, afin de permettre à la famille de se constituer, de vivre, en lui assurant le salaire suffisant, le *salaire vital*. La solution idéale n'est pas près d'être trouvée.

Il faudrait pouvoir restituer la femme au foyer, lors que tant de raisons l'en éloignent.

On ne vit pas de chimères.

La situation économique actuelle a fait de beaucoup d'hommes des parias, les rejetant du monde du travail.

Coupables ceux qui créent une famille, sans avoir les ressources matérielles nécessaires.

Il est pitoyable que la nature nous improvise indistinctement père et mère, alors que nous n'avons pas les qualités élémentaires pour remplir la tâche. Le point de départ a été faussé; triste réveil, lorsqu'on se trouve en face de la réalité et des obligations qui incombent.

Certain prédicateur ayant pris comme texte l'esprit communautaire qui était celui des premiers chrétiens, en vint à parler du mariage dans ce qu'il a de sacré, réalisant la volonté de Dieu; ne voulant pas rester dans l'absolu, il fit une concession à l'état de célibataire, disant que cet état était légitime, plus désirable en tant que le dit célibataire avait reçu *vocation*.

Vocation, le terme peut être retenu pour ceux qui contractent mariage.

Il faut reconnaître: la vie a évolué et nous nous trouvons en face de besoins ou de jouissances inconnus des générations qui nous ont précédées et que nous voulons nous permettre sans en mesurer les conséquences pour la famille.

D'une enquête faite par la Communauté d'action pour la famille auprès des troupes genevoises, résulte que sur 2274 hommes mobilisés, 1074 n'ont pas le salaire vital, sur lesquels bon nombre n'ont pas la possibilité de se marier ou d'avoir des enfants.

A noter que les projets en cours, d'amélioration de la situation matérielle, ne touchent que les seuls salariés et auront comme résultante une aggravation de la cherté de la vie.

Le monde futur restera-t-il proche de l'ancien?

Resteraient à examiner d'autres questions. Quelle conception les parents se font-ils de l'éducation des enfants, en particulier de la question d'autorité, si controversée par ailleurs?

Ch. Mégard.

*Viennent de paraître :*

## Trois nouveaux ouvrages sur le dessin

par RICHARD BERGER professeur au collège de Morges

Ces trois manuels, fruits de vingt ans de recherches et d'expériences, ont été composés d'après les données les plus récentes de la pédagogie du dessin, en particulier sur les travaux du dernier Congrès international du dessin, Paris 1937, auquel participèrent trente nations et dont l'auteur était rapporteur général.

### LE DESSIN DE PLANTES (400 figures) Fr. 3.50

Méthode graduée qui introduit progressivement les élèves dans la représentation si difficile des fleurs avec tous leurs aspects. Nombreux dessins simplifiés que chaque maître peut reproduire au tableau noir.

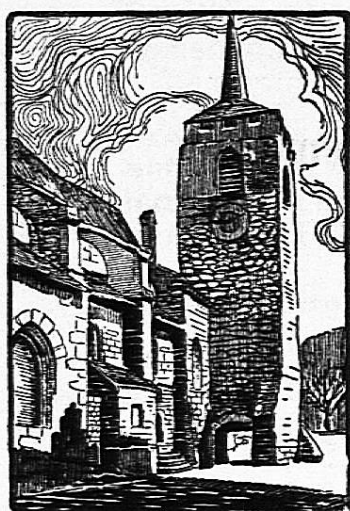
### LA PERSPECTIVE SIMPLIFIÉE (500 figures) Fr. 3.50

Attendu depuis longtemps par les maîtres de la Suisse romande cet ouvrage va donner un nouvel essor à l'enseignement du dessin en permettant, même aux élèves les plus retardés, de représenter n'importe quel volume avec une facilité surprenante. En 60 leçons graduées il montre comment on doit enseigner à dessiner la plupart des objets usuels, en les groupant autour de formes géométriques simples.

### LE CROQUIS RAPIDE, III<sup>me</sup> PARTIE (700 figures) Fr. 3.50

Cette III<sup>me</sup> partie, la plus riche du cours, comprend 60 nouvelles leçons abondamment illustrées. Les sujets traités sont des plus variés : les saisons, les véhicules, les bateaux, l'aviation, les armes, les têtes, les coiffures, les arts (peinture, sculpture, décoration), l'architecture, les maisons, les toits, les planchers, la charpente, les moulures, les colonnes, etc.

Comme les première et deuxième parties sont épuisées et ne seront pas rééditées avant la fin de la guerre, l'auteur a résumé sa méthode d'enseignement au début de la troisième partie qui peut donc être utilisée indépendamment des deux autres.



**Rappel :** du même auteur

### MONUMENTS HISTORIQUES VAUDOIS

Une élégante plaquette illustrée de 31 dessins, Fr. 2.85

M. Richard Berger a patiemment étudié sur place chaque monument pour lui arracher son secret. Il le déshabille, pourrait-on dire, par des croquis en vue plongeante oblique qui instruisent immédiatement le lecteur sur les particularités essentielles de chaque sujet. Les beaux joyaux de la couronne monumentale du Pays de Vaud : Cathédrale de Lausanne, Chillon, Romainmôtier, Payerne, Moudon, Oron et les autres - il y en a une trentaine au total - nous sont ainsi expliqués et décrits de visu. Voilà donc un instrument touristique de premier ordre. Les maîtres pourront y puiser

la matière de leçons préparant à la visite obligée de nos classes aux grands témoins du passé.

**En vente dans toutes les librairies et aux Editions SPES, Lausanne.**

(Compte de chèques II 3104)

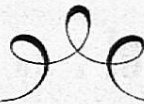


# L'IMPRIMERIE NOUVELLE

*Ch. Corbari S.A.*

**MONTREUX**

vous offre sa collaboration pour  
étudier l'édition et la diffusion de  
tout ouvrage scolaire intéressant



---

**Devis et maquettes sans engagement**

---



Place de la Paix · Téléphone 62798

# Tableaux scolaires suisses

édités par la commission intercantonale de la Société suisse des Instituteurs pour l'étude des questions scolaires avec l'appui du Département fédéral de l'Intérieur et la collaboration de la Commission fédérale des Beaux-Arts et d'un certain nombre de pédagogues suisses.

## Tableaux déjà parus :

Séries 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943. Soit 40 sujets divers.

## En préparation :

Série 1944, 4 tableaux.

## Conditions de vente :

a) **Par abonnement** : Prix de la série de 4 tableaux, non montés Fr. 17.-  
Les abonnés s'engagent à acheter au moins deux séries de tableaux non encore parues. Lors de cet achat ils ont également le droit de se procurer au prix de l'abonnement les tableaux déjà parus précédemment (Fr. 4.25 par exemplaire non monté).

b) **Hors abonnement** : Prix par tableau non monté (pour une commande de :



1 - 9	10 - 24	25 - 49	50 - 99	100 et plus
5.75	5.25	4.75	4.50	4.25

Suppléments pour montage des tableaux (les mêmes en abonnement ou hors abonnement :

Supplément par tableau

avec bords toile et œillets . . . . .	Fr. 1.-
entièrement monté toile et œillets. . . . .	» 3.50
monté sur carton avec œillet . . . . .	» 3.-
monté sur toile avec baguette en bois laqué noir . . . . .	» 6.-

Commentaires :

  Prix de l'exemplaire

1 <sup>re</sup> série	tableaux N° 1-8
2 <sup>e</sup> série	tableaux N° 9-17
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> séries	tableaux N° 17-24

chaque série Fr. 1.50

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne Genève Neuchâtel Vevey Montreux Berne Bâle



En vous inscrivant à la  
**Guilde du Livre**

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

41 Renseignements : 1 Rue du Lion d'or, Lausanne • Téléphone 3.79.73

**LES TRAMWAYS LAUSANNOIS**

**JORAT**

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Téléphone 33141.

60

**La Banque Cantonale Vaudoise**

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie toute demande de prêt à des fonctionnaires, traitements fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

4

Je cherche pour fillette de 13 ans, du 10 juillet au 12 août 1944

78

**place de vacances**

dans bonne famille d'instituteur ou de pasteur, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. De préférence situation élevée. Offres détaillées à **G. Weber, ingénieur, Gare 20, Bienne**



Connaissez-vous notre craie à écrire suisse?  
Nous nous efforçons sans relâche à tenir compte de toutes nouvelles exigences; voilà pourquoi notre craie vous donnera satisfaction.

Prospectus et échantillons par le fabricant:

**Plüss-Staufel**  
Oftringen Téléphone 7 35 44

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# É D U C A T E U R

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

**AUBERT Ph. et LUGEON A.**

## **Arboriculture fruitière moderne**

deuxième édition revue et augmentée.

Un volume in-8<sup>o</sup> carré relié demi-toile, avec 247 illustrations dont 172 photos hors-texte . . . . . Fr. 7.—

Les auteurs ont procédé à une revision minutieuse, remanié et complété les pages sur l'application et la technique des traitements, les fumures et le rendement des cultures commerciales ; une table alphabétique a été ajoutée. Ce volume est le conseiller indispensable pour la solution pratique de toute question intéressant les arboriculteurs, les campagnards, les commerçants et les amateurs.

**FAES H., STAEHELIN M. et BOVEY P.**

## **La défense des plantes cultivées**

Un volume in-8<sup>o</sup> relié demi-toile, avec 384 illustrations, dont 314 photos en hors-texte sur papier couché et 8 planches en couleurs Fr. 10.—

C'est une mise au point pratique de la lutte contre insectes et champignons, maladies et affections non parasitaires, nuisibles aux cultures et des nouveaux procédés et des produits fabriqués et utilisés en Suisse. Richement illustré, ce manuel rendra de signalés services aux viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, maraîchers et amateurs.

**BAUDIN L.**

## **Anatomie et physiologie humaines**

Un volume in-8<sup>o</sup> avec 171 illustrations et sous couverture illustrée, relié plein papier . . . . . Fr. 4.—

La connaissance du corps humain est indispensable à l'homme cultivé ; sur elle se base l'éducation physique raisonnée, les relations immédiates que l'hygiène de l'habitation, du vêtement, de l'alimentation et du sport établit avec les organes et les fonctions. On y trouvera d'utiles renseignements sur les vitamines, les glandes endocrines et les hormones, ainsi que des pages sur les phénomènes de la reproduction.

# **LIBRAIRIE PAYOT**

**Lausanne Genève Neuchâtel Vevey Montreux Berne Bâle**